

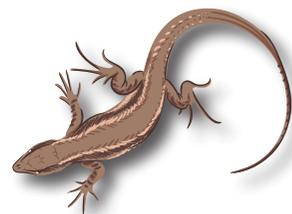


Connaître et reconnaître les reptiles des Hauts-de-France



Sommaire

Pourquoi étudier les reptiles ?	p. 2
En réalité qui est en danger ?	p. 4
Où les observer ?	p. 6
Comment agir pour les préserver ?	p. 8
Comment les chercher ?	p. 11
Mais... comment les reconnaître ?	p. 11
Clé d'identification des espèces de reptiles présentes dans les Hauts-de-France	p. 12



Pourquoi étudier les reptiles ?

Actuellement, dans les Hauts-de-France, on dénombre 11 espèces de reptiles, réparties en 3 groupes :

- les Sauriens (lézards et orvets, 5 espèces),
- les Ophidiens (serpents, 5 espèces),
- les Chéloniens (tortues, 1 espèce considérée comme espèce exotique envahissante).

N'affectionnant pas forcément les mêmes habitats, ces espèces sont réparties différemment sur le territoire et peuvent parfois cohabiter.

Chaque espèce a ses exigences et leur présence sur une parcelle n'est pas un hasard. En effet, les espèces s'installent sur des domaines vitaux* pouvant fournir les ressources nécessaires à leur survie tout au long de l'année.

Ainsi il leur faudra :

- Une quantité suffisante de ressource alimentaire ,
- Des placettes de thermorégulation* leurs permettant de s'exposer au soleil ,
- De nombreux abris permettant de se cacher en cas de danger, de mauvaises conditions climatiques ou pour y passer la saison hivernale ,
- Des sites de pontes garantissant l'incubation des œufs.

Hormis la qualité de leurs habitats de vie, les reptiles ont besoin d'un réseau fonctionnel (souvent des corridors*) d'habitats secondaires favorables à leurs déplacements. Il est d'autant plus nécessaire pour les espèces spécialisées sur un habitat particulier (Lézard des souches, Vipère péliade). Ces voies de déplacement offrent ainsi l'opportunité aux espèces de coloniser de nouveaux sites favorables, favorisent les échanges entre populations ou encore, leur permettent de mieux surmonter une perturbation de leur habitat.

Ainsi, la présence d'une espèce à long terme sur un site va dépendre de la taille de sa population, des surfaces d'habitats favorables ainsi que de leur qualité, des facteurs de dégradation qui pèsent sur ces espaces et de la qualité du réseau de corridors*.

Vous l'aurez compris, ces espèces sont une véritable mine d'informations, c'est pourquoi elles sont souvent utilisées comme « espèces indicatrices* ». Afin de mieux cerner les enjeux de conservation et préconiser des mesures pour les préserver à différentes échelles, il est important d'améliorer les connaissances sur leur répartition et d'informer sur les moyens d'optimiser leur présence et de la garantir à long terme.

Exemple du domaine vital* du Lézard des souches

- 1 Plage de sable mobile pur pour la ponte et l'héliothermie*
- 2 Structure végétale de landes sèche et habitats associés (pelouse, landes à Callune, fougeraie, fourrés de Genévrier...) offrant une protection ainsi qu'un gradient thermique
- 3 Placette d'héliothermie : tas de bois, enrochements, zones dénudées...
- 4 Refuges où se dissimuler en cas de danger, pour y passer la nuit ou encore, pour hiberner : souches, talus, enrochements...
- 5 Habitat riche en proies : criquets, araignées, coléoptères...



En réalité, qui est en danger ?

Malgré les idées reçues, les accidents en rapport avec une morsure (de serpent venimeux ou non) sont relativement rares et leurs risques sont largement surestimés par le public. Pour que les rencontres restent agréables pour vous, comme pour eux, il suffit simplement de bien se comporter !

Pour cela, posez-vous ces trois questions :

Je reste à bonne distance pour l'observer et continue mon chemin ?

Oui

Non

Peut-il s'enfuir ou se cacher facilement ?

Oui

Non

Essayez-vous de l'attraper, de le chasser ou de lui porter atteinte ?

Non

Oui

Attitudes n'entraînant pas de danger pour vous et l'animal

Attitudes pouvant entraîner un danger pour vous et l'animal

De plus, différentes menaces pèsent sur ces espèces :

- prédation accrue par certaines espèces sauvages et domestiques (chats, sangliers, faisans...)



- perturbation et destruction de leurs habitats,

- destruction intentionnelle (par peur ou méconnaissance) ou involontaire d'individus (trafic routier, entretien aux mauvaises périodes...).



Et pourtant, comme toutes les espèces, elles ont un rôle essentiel dans le fonctionnement des écosystèmes et participent au maintien de l'équilibre des milieux naturels.

En savoir +

A titre d'exemple, en l'espace de 10 ans, la Vipère péliade est passée, au niveau régional, du statut de menace 'Vulnérable' au statut 'En danger d'extinction'.

En région, un groupe Vipère est animé par les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France. Ils portent également un plan d'actions Vipère péliade à l'échelle des Hauts-de-France.

Le saviez-vous ?

Les serpents ont un très bon « odorat » qui passe par leur langue bifide*. Cette dernière leur sert à capter les informations chimiques de leur environnement et de les amener jusqu'à l'organe de Jacobson. Celui-ci leur permettra de décoder les molécules odorantes.

De même, dépourvus d'oreilles externes, ils sont sourds. Plus généralement, les reptiles sont très sensibles aux vibrations et sont les rois du camouflage.



En savoir + sur ... la Vipère péliade

Téléchargez les plaquettes de découverte et « jeune public » sur le thème de la Vipère péliade sur www.cen-npdc.org



Où les observer ?

Les reptiles peuvent se rencontrer au cours de vos balades, activités de plein air, travail etc. C'est de la mi-mars et jusqu'au mois de septembre que vous pourrez les observer. Ils vont passer le reste du temps dans des abris pour se protéger du froid et ainsi passer l'hiver au « chaud ». Pour optimiser les chances de les croiser, il faut se rapprocher des habitats favorables. Pour cela, suivez le guide ! Il y a fort à parier que des reptiles se cachent autour de chez vous !

Zone humide :

Vipère péliade
Lézard vivipare
Couleuvre helvétique

Étang et mare :

Tortue de Floride
Couleuvre helvétique

Verger et haie :

Couleuvre d'Esculape
Lézard vivipare
Lézard à deux raies
Lézard des souches

Talus (routier) :

Lézard des murailles
Coronelle lisse
Lézard des souches

Lisière, coupe forestière et clairière :

Lézard des souches
Lézard vivipare
Coronelle lisse
Vipère péliade
Orvet fragile

Lande et broussaille :

Coronelle lisse
Lézard des souches
Lézard des murailles
Vipère péliade

Village :

Lézard des murailles

Coteaux :

Lézard à deux raies
Coronelle lisse
Lézard des murailles
Vipère péliade
Vipère aspic

Parc et jardin :

Orvet fragile
Couleuvre helvétique
Lézard des murailles



Comment agir pour les préserver ? Qu'est-il possible de faire en faveur des reptiles ?

Chacun d'entre nous peut mener à son échelle des actions concrètes en faveur des reptiles et plus généralement, de la biodiversité ! Il suffit parfois d'adapter les pratiques, pour la laisser s'exprimer. La gestion différenciée constitue l'une des mesures les plus simples pour mieux prendre en compte le volet biodiversité dans la gestion courante de votre jardin.

Principes de base : La gestion différenciée consiste à mettre en œuvre des actions (entretien, aménagements, ...) respectueuses de la biodiversité. Ce mode de gestion, a pour objectif de diversifier les milieux pour satisfaire un large panel d'espèces, tout en les rendant utiles et agréables à vos yeux. Ainsi, différents aménagements et mesures peuvent être mis en place pour rendre votre jardin plus accueillant.

Le paillage :

Véritable alternative à l'utilisation des pesticides ! Non seulement il limitera le développement des plantes indésirables mais il embellira aussi vos parterres. Recouvrant le sol nu, il retiendra mieux l'humidité et permettra le développement d'une faune spécifique qui participera à enrichir votre sol.

Espèce visée : l'Orvet fragile



Comment faire ? Il existe beaucoup de types de paillage, laissez-vous guider par l'aspect esthétique et économique pour faire votre choix ! Il est bien évident que le choix du paysage va s'orienter vers un matériau naturel, exempt de tout produit phytosanitaire. Il suffira alors d'étaler une couche de 5 à 10 cm sur la terre à nue.

Les tas de bois :

Souvent « trop propres », nos jardins sont souvent dépourvus de bois mort. Et pourtant, ces bois regorgent de vie ! Ces tas servent entre autre d'abris pour des micromammifères, insectes, reptiles etc. Ils constituent alors un refuge d'espèces dites « auxiliaires des cultures » qui garantiront une lutte biologique contre des « ravageurs ». **Espèce visée :** le Lézard vert

Comment faire ? Choisissez un endroit isolé, ne gênant pas votre passage. Empilez, les uns sur les autres, des bouts de bois en cours de décomposition et de différents diamètres. Au fur et à mesure, le tas va diminuer avec l'action de dégradations des microorganismes du sol. Il suffira alors de le réalimenter avec de nouvelles branches. Si plusieurs tas sont faits, il faudra privilégier différentes expositions.



Les tas et murs en pierre :

Tout comme les tas de bois, ces éléments constituent de bons abris. De plus, ils ont la capacité de capter la chaleur et de la restituer durant la nuit. Les reptiles sont ainsi très friands des enrochements, notamment pour la thermorégulation. **Espèce visée :** Lézard des murailles



Comment faire ? Tout comme le tas de bois, veiller à choisir un emplacement qui ne gêne personne et sur lequel ce tas pourra rester. Afin de garantir le rôle de réservoir de chaleur, placez-le dans un endroit bien exposé au soleil. Ensuite, il suffit de disposer les pierres de différentes tailles, les unes sur les autres et de combler quelques interstices avec de la terre. Pour les murs en pierres, limiter le rejointoiement et laisser des interstices s'ils ne menacent pas la stabilité de l'édifice.

Compost et/ou aménagement d'un lieu de ponte :

Permettant à la fois de recycler les déchets verts et de produire soit même son « terreau ». Le compost sert également à la faune locale et en particulier aux reptiles. En effet, ces milieux, chauds et humides correspondent aux conditions d'incubation de différentes espèces. **Espèce visée :** Couleuvre Helvétique (anciennement Couleuvre à collier)



Comment faire ? Pour être efficace pour les reptiles, il est préférable que le compost soit à l'air libre. Un simple tas de déchets organiques dans une situation ombragée et aérée suffira. Il devra être ainsi composé équitablement de déchets carbonés secs (branches (broyées), feuilles mortes, sciure de bois ...) et de déchets humide azotés (tonte, épluchures de légumes, pain rassis ...).

A plus large échelle d'autres opérations et actions peuvent les favoriser :

En forêt :

- Mieux intégrer les notions de cloisonnement
- Favoriser la formation en lisière étagée, en particulier pour les mieux exposées face au soleil.
- Elargir les abords de certaines pistes forestières
- ...

En contexte agricole :

- Encourager la diversité des pratiques
- Développer le réseau de mesures agro-environnementales
- Maintenir et développer le réseau de haies et de bandes enherbées
- ...

Infrastructures linéaires (routes, voies-ferrées, ligne électriques, ...) :

- Préconiser des mesures de gestion extensives
- Mieux prendre en compte les espèces avant les projets et instaurer les mesures en amont
- ...

Espaces communaux :

- Gestion différenciée des espaces verts
- Sensibilisation sur l'intérêt des fonds de jardin pour la biodiversité
- ...

Partout :

- Limiter l'utilisation de produits phytosanitaires
- Veiller au maintien d'un réseau de milieux ouverts à structures variées
- Création d'abris
- Limiter les hauteurs de coupe
- Laisser des zones en « libre évolution »
- ...

S'inscrivant dans les principes du développement durable, le maillage de ces différentes actions amène à développer le réseau de corridors et ainsi, à préserver la biodiversité à plus long terme.

Afin de vous guider dans la mise en place de mesures favorables aux reptiles et à la faune en général, n'hésitez pas à nous contacter à cette adresse : reptiles@conservatoirepicardie.org.

Comment les chercher ?

Avant tout, il faut se concentrer ! En effet, ils se fondent souvent dans le décor. Ensuite, il faut marcher silencieusement et lentement, afin de produire le minimum de vibrations, tout en essayant de ne pas projeter d'ombres sur la zone observée ! Lorsque vous en avez un en ligne de mire, n'essayez pas de les approcher, sinon c'est la fuite assurée ! Essayez plutôt de prendre le temps de les observer et de les prendre en photo, ça vous aidera à les identifier !

En bref :

- Se concentrer : animal mimétique et fuyant, ne pas chercher autre chose
- Une approche « zen » : marcher doucement, sans projeter d'ombre, soleil de face
- Regarder au loin, ne pas regarder ses pieds
- Changer souvent de perspective
- Rester à l'écoute
- Et surtout, ne pas se décourager



Mais ... comment les reconnaître ?

Pour vous aider à déterminer les reptiles des Hauts-de-France, imprégnez-vous des critères développés dans la clé d'identification qui suit. Cela vous permettra de savoir quoi regarder et/ou prendre en photo ! Ensuite, il n'y a plus qu'à se balader et croiser les doigts pour les dénicher !

**A VOUS
DE JOUER !**

Tout est entre vos mains pour mieux apprécier ces animaux qui se révèlent particulièrement intéressants à observer.



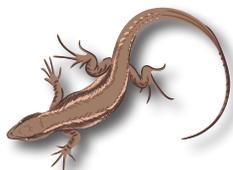
Toutes les espèces de reptile présentes sur le territoire métropolitain sont protégées par l'arrêté ministériel du 19 novembre 2007 fixant les listes d'amphibiens et de reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de protection. Il est donc formellement interdit de : les détenir, de les transporter, de les manipuler, de les mutiler ou encore de les détruire.

Clé d'identification des espèces de reptiles présentes dans les Hauts-de-France

Une clé d'identification, comment ça marche ? C'est simple : tel un jeu de pistes, il s'agit de se poser une série de questions liées aux caractères visibles de l'espèce observée et auxquelles il faut répondre par « oui » / « non » ou bien « possède » / « ne possède pas ».

Besoin d'aide ? Utilisez les photos pages 14 à 16. Une fois l'espèce trouvée, faites le chemin inverse dans la clé pour vérifier les différents critères.

- A.** Présence d'une carapace (I). _____ **OUI, c'est la Tortue de Floride.**
Absence de carapace, peau recouverte d'écailles (XIV). > _____ OUI, reportez-vous à **B.**
- B.** L'animal a 4 pattes (II). > _____ OUI, il s'agit alors d'un lézard, reportez-vous à **C.**
L'animal n'a pas de pattes (XIV). > _____ OUI, reportez-vous à **F.**
- C.** Le lézard arbore du vert et/ou a des ocelles* clairs (II, III & V). _____ OUI, reportez-vous à **D.**
Le lézard est brun (jamais de vert), de plus petite taille. _____ OUI, reportez-vous à **E.**
- D.** L'animal n'excède pas 25 cm, son corps est trapu, à tête courte, et ne présente pas de vert sur le dessus du dos.
♂ : arbore une couleur verte sur les flancs et la tête et peut avoir des ocelles* clairs (II).
♀ et les juvéniles : bruns avec de nombreux ocelles* clairs bien distincts (III).
_____ **OUI, c'est un Lézard des souches appelé aussi Lézard agile.**
L'animal peut atteindre 40 cm, il est élancé et à tête allongée, présente du vert sur le dos.
♂ : couleur à dominante verte et gorge bleue (IV).
♀ : Coloration variée pouvant orner des lignes blanches et noires, mais pas d'ocelles bien distincts (V).
Les juvéniles sont marron uni avec la gorge verte (VI). _____
_____ **OUI, il s'agit du Lézard à deux raies (anciennement appelé Lézard vert).**



- E.** Pour les adultes, la longueur du corps (sans la queue) est inférieure à 9 cm et la longueur totale n'excède pas 16 cm. Tête et corps non aplatis, la queue paraît massive.
Pour les adultes, la couleur est généralement brune (VII).
Les juvéniles sont brun avec une queue très sombre (VIII). _____
_____ **OUI, il s'agit du Lézard vivipare.**
Pour les adultes, la longueur du corps (sans la queue) est supérieure à 9 cm et la longueur totale n'excède pas 19 cm. La tête et le corps paraissent aplatis, la queue est longue et effilée. Le corps est gris ou marron, moucheté de sombre. Présence d'une tache sombre à l'insertion des pattes avant (IX : ♀ ; X : ♂). _____ **OUI, il s'agit d'un Lézard des murailles.**
- F.** L'animal a des écailles nettes et une tête bien distincte (XV). _____ Si OUI, reportez-vous à **G.**
L'animal a un aspect lisse à texture luisante, une tête peu distincte et est de coloration généralement grise ou marron (XI). _____ **Si OUI, c'est un Orvet fragile (Lézard sans pattes).**
- G.** Les écailles sont carénées*, les pupilles sont rondes ou verticales (XII ; XIV). _____
_____ OUI, reportez-vous à **H.**
Les écailles sont lisses et les pupilles sont rondes (XV). _____ OUI, reportez-vous à **J.**
- H.** Les pupilles sont verticales et le dessus de la tête est recouvert de nombreuses petites écailles. Le corps est court et trapu, ne dépasse pas 80 cm. Il est pourvu de traits ou zigzags sombres sur le dos, contrastant bien avec le reste du corps (XIV). _____ OUI, reportez-vous à **I.**
Les pupilles sont rondes et le dessus de la tête est recouvert de « grandes plaques ». La taille peut aller jusqu'à 140 cm, de couleur gris à vert-olive avec un collier noir et jaune derrière la tête. Des barres noires sur les flancs et sous les yeux (XII). _____
_____ **OUI, c'est une Couleuvre helvétique (anciennement appelée Couleuvre à collier).**
- I.** L'animal présente des barres dorsales noires, plus ou moins alternées, le plus souvent non reliées entre elles, le museau est retroussé et l'iris jaune-doré (XIII). _____ **OUI, c'est la Vipère aspic.**
Un zigzag sombre est très marqué sur le dos ; l'iris de l'œil est généralement cuivré ou orangé, le museau n'est pas retroussé (XIV). _____ **OUI, il s'agit de la Vipère péliade.**
- J.** D'une longueur maximale de 70 cm, l'animal a un corps assez trapu de couleur gris-marron. Un bandeau sombre court du museau jusque derrière l'œil. Une grande tache sombre se trouve derrière la tête, le ventre est de couleur sombre, voire en damier (XV). _____
_____ **OUI, c'est la Coronelle lisse.**
Pouvant dépasser 150 cm, le corps présente une coloration dorsale brune unie finement piquetée de blanc et le ventre clair (jaune) (XVI). _____ **OUI, c'est une Couleuvre d'Esculape.**

♀ Femelle

♂ Mâle

J Juvénile

I La Tortue de Floride (*Trachemys scripta*)



II Le Lézard des souches (*Lacerta Agilis*)



III



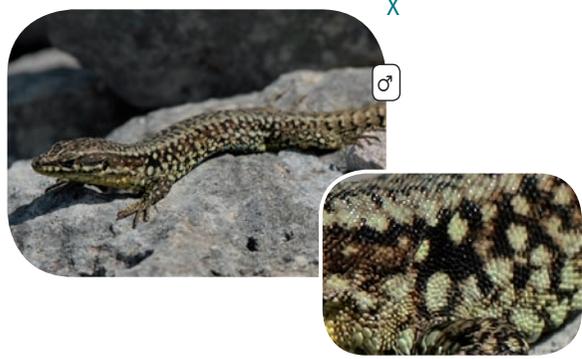
IV Le Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*) (anciennement Lézard vert)



IX Le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*)



X



XI L'orvet fragile (*Anguis fragilis*)



XIV La Vipère péliade (*Vipera berus*)



XV La Coronelle lisse (*Coronella austriaca*)





V

♀



VI

J

Le Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*)

VII

♀

La Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*)
XII (anciennement Couleuvre à collier)



J



XVI

La Couleuvre d'Esculape
(*Zamenis longissimus*)



La Vipère aspic (*Vipera aspic*)

XIII



Glossaire

Bifide : Fendu en deux

Biodiversité : Diversité du vivant dans un milieu donné (espèces mais aussi gènes, écosystèmes...)

Corridor : Un ou des milieux reliant fonctionnellement entre eux différents habitats

Domaine vital : Aire qui suffit à répondre aux besoins primaires de l'espèce concernée

Ecaille carénée : Ecaille présentant une ou plusieurs lignes en relief en parallèle à l'axe du corps. (exemple en photo)



Ecosystème : Ensemble formé par le vivant (faune, flore, champignons, etc.) en interrelation avec son environnement (climat, géologie, géographie, etc.)

Espèce exotique envahissante (EEE) : Espèce exotique (qui provient d'un endroit différent) qui, par son développement et/ou son explosion démographique, va perturber la biodiversité locale au sein des écosystèmes dans lesquels elle s'est établie.

Espèce indicatrice : Organisme capable de fournir des informations sur l'état général des écosystèmes

Ocelle : Correspond à des taches arrondies dont le centre est d'une autre couleur que la circonférence

Thermorégulation : Mécanisme permettant à un organisme de réguler sa température au niveau souhaité. Deux types d'organismes :

Les **homéothermes** : Organisme capable de maintenir sa température corporelle constante, indépendamment des conditions extérieures.

Les **poïkilothermes** : Organisme dont la température corporelle varie avec celle de leur milieu.

La plupart sont **ectothermes**
(chaleur provenant d'une source extérieure)

Thigmothermie : Capacité à exploiter la chaleur d'un abri (par conduction thermique) pour augmenter sa température corporelle

Héliothermie : Capacité à s'exposer au soleil pour augmenter sa température corporelle





Soucieux d'une meilleure prise en compte des reptiles et plus généralement de la biodiversité* dans la gestion courante des espaces, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie s'est associé à l'Agence de l'eau Seine-Normandie à travers un « Appel à Initiatives Biodiversité ».

Pour répondre à ces problématiques, ce projet s'est décliné en trois grands volets :

- l'amélioration des connaissances par l'étude d'espèces indicatrices de la dynamique fonctionnelle des milieux
- la mise en place de mesures de gestion contribuant à l'amélioration de l'état de conservation des habitats et de leurs fonctionnalités
- la mise en œuvre d'actions de communications et sensibilisations à la biodiversité.



Manipulation de vipère
dans le cadre
d'une étude

Ainsi, de nombreuses actions ont été portées à différentes échelles et ont ainsi permis de rassembler différents acteurs autour d'une cause commune.

Ces initiatives s'inscrivent dans la continuité des interventions actuelles menées par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, en complémentarité de la Région Hauts-de-France, des Départements de l'Aisne et de l'Oise et des services de l'Etat, déjà financeurs de certaines actions.

Association loi 1901, le Conservatoire a besoin de votre soutien pour continuer son action : adhésion, bénévolat, participation aux sorties ou chantiers. Quelles que soient votre disponibilité ou vos connaissances, vous êtes utiles !

Plus d'informations : www.conservatoirepicardie.org

Le Conservatoire est sur Facebook !

Pour accentuer les contacts avec ses adhérents et "amis".

Partager, commenter et réagir... le Conservatoire :



Ce guide a été réalisé grâce au soutien financier de :



Les actions d'ouverture des sites naturels gérés par le Conservatoire de Picardie sont menées avec le soutien et la participation des adhérents, des bénévoles et des donateurs, et grâce aux financements de l'Union Européenne, de l'Etat, du Conseil Régional des Hauts-de-France, des Conseils départementaux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, de communes et d'intercommunalités, de fondations privées...

